



Vu le règlement de fonctionnement de la structure et vu la réglementation de la caf.  
Ce contrat précise les conditions d'accueil régulier de l'enfant.

## **CONTRAT D'ACCUEIL REGULIER 2019-2020**

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,.....représentant légal de l'enfant  
.....souhaitons confier notre enfant à l'association ADAJE dans le cadre du multi-accueil « La Ribambelle » selon les modalités suivantes :

### **Réservation des demi-journées ou journées d'accueil par semaine :**

*- Entourer les jours et préciser les créneaux horaires réservés pour la période du contrat*

<b><u>Matin</u></b>	de ..... h à ..... h	LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI
<b><u>Après-midi</u></b>	de .....h à ..... h	LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI
<b><u>Journée</u></b>	de ..... h à ..... h	LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

- **Toute demi heure entamée sera due.** Rappel du tarif horaire calculé selon le barème PSU :..... euros/heure

### -- Seront déduits de la facture :

- Les jours fériés et les semaines de fermeture de la halte (rappel: 5 jours à Noël, le vendredi 22/05/20 et en Août).
- Dès le premier jour d'absence de l'enfant en cas d'hospitalisation (joindre un justificatif et prévenir la structure avant que le créneau horaire réservé soit consommé)
- Les absences de l'enfant supérieures à 3 jours (à partir du jour d'appel) pour maladie contagieuse **sur présentation d'un justificatif** (Cf. règlement intérieur)
- **Dates d'absence prévues de l'enfant ou Remarques au moment de la signature du présent contrat** (notes au verso si nécessaire):

- **L'association s'accorde le droit de fermer de manière exceptionnelle la structure (animation, action de formation ou congé exceptionnel...) sur une date qui est inconnue au moment de la signature du présent contrat. Les familles seront informées au moins un mois au préalable.**

- Toute absence de l'enfant devra être signalée la veille de l'absence ou le matin même dès 8h00, pour faciliter l'organisation.
- Le règlement mensuel s'effectue à terme échu, dès réception de la facture, et selon le contrat de prestation vu et signé au moment de l'inscription.
- En cas de souhait de mettre un terme au présent contrat, les parents doivent prévenir la responsable par écrit et ils seront tenus de respecter **un préavis d'un mois**. (En cas de non-respect de ce délai, les parents seront tenus au paiement de ce mois de préavis que l'enfant soit présent ou non dans la halte.)
- Le présent contrat est établi du..... à fin juillet 2020 sauf demande écrite préalable
- Les parents reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur de fonctionnement joint à l'inscription et s'engagent à le respecter. Contrat établi le ..... (fait en double exemplaire et remis à la famille sur demande)

### **Signatures des parents**

*Avec la mention « lu et approuvé »*

### **Visa de la responsable**